

2015 : agir, tous et toutes ensemble

6 janvier 2015

Valls vient d'annoncer "trois ans de sacrifices pour redresser la France". Il promet une croissance, toujours invisible, et une politique déjà à l'oeuvre depuis de nombreux mois : l'augmentation de la compétitivité des entreprises et la baisse des dépenses publiques. Or, cette politique libérale nous détourne des solutions directes aux véritables problèmes que sont : le creusement des inégalités, l'augmentation continue du chômage, l'accroissement de la misère sociale, les atteintes environnementales...

La coupe est pleine !

La loi dite Macron, dont le contenu est étudié à l'Assemblée en ce début d'année, montre comment les politiques dites de compétitivité s'en prennent directement aux conditions de travail et de vie des salarié-es. Pour les salarié-es c'est la perspective de changements importants.

- **Travail du dimanche et de nuit** : Avec l'augmentation du nombre des dimanches travaillés sans dérogation, l'extension des zones permettant une ouverture sans demande spécifique. Aujourd'hui, il y a promesse de compensation et de recours au volontariat. Mais nous savons que le chantage à l'embauche peut créer des "volontaires" contraints et que plus le travail sera généralisé la nuit et le dimanche moins il sera compensé. Nous savons aussi que les femmes, encore fortement soumises aux contraintes du travail à la maison, sont aussi celles qui sont majoritaires dans les emplois du commerce.

- **La réforme des prud'hommes** pourrait amener une remise en cause du paritarisme dans le traitement des litiges au nom de la volonté de réduire les délais, ce qui veut dire la mise en cause de la place des représentantes des salarié-es pour juger les conflits du travail.

- De nouvelles attaques contre l'indépendance de **l'inspection du travail** et **la dépenalisation des infractions patronales** : la suppression du délit d'entrave (qui oblige les patrons à respecter les procédures de consultation des syndicats en matière de restructurations des entreprises) est un symbole d'impunité fort envoyé au patronat.

De plus, de nouvelles dispositions vont lui permettre de choisir plus facilement quel-les salarié-es licencier pour motif économique, de limiter les reclassements possibles et de restreindre les moyens qu'il doit mettre en oeuvre dans les "plans de sauvegarde de l'emploi" (ex plans sociaux).

Initialement dans la loi Macron, une autre négociation suivie d'une loi visera la **représentation des salarié-es dans les entreprises**. Le gouvernement avec le patronat veut remettre en cause le droit de s'organiser et de défendre les intérêts des salarié-es dans les entreprises en particulier dans les plus petites.

Une autre échéance attend les salarié-es cette année 2015, celle de la renégociation des **retraites complémentaires** qui commencera le 17 février et pour lesquelles un accord devra être signé entre syndicats représentatifs et patronat en juin 2015. Depuis le 1er avril 2014 celles-ci sont gelées et l'option qui est celle du Medef est de ne payer les **retraites complémentaires qu'à partir de 65 ans**. Une telle option, actuellement refusée par les syndicats, aurait inévitablement des conséquences sur l'âge de départ effectif en retraite pour les salarié-es du privé en particulier, parce qu'un départ à 62 ans ne se ferait qu'avec la pension du régime général, largement insuffisante pour vivre. Elle ouvrirait évidemment la porte à un recul global de l'âge de départ pour tous et toutes.

Dans **la fonction publique et les services publics**, c'est toujours le gel du point d'indice des fonctionnaires et avec la réforme de l'Etat, la réforme territoriale et la réforme de la santé, ce seront encore des privatisations, abandons de missions, restructurations de tous ordres, avec à la clef des suppressions d'emploi.

Nous le savons, avec cette politique désastreuse, le patronat pousse le bouchon plus loin dès que l'occasion se présente : décidément les capitalistes nous coûtent cher !

Agir ensemble c'est possible

La politique du moindre mal ne sert ni la croissance, ni la baisse du chômage, ni les droits des salariées, ni l'environnement. Pour Solidaires, il faut que les organisations syndicales décident de concert de mettre un coup d'arrêt à ces politiques :

- Pour créer de l'emploi, il faut exiger ensemble la **réduction du temps de travail**, et des **droits nouveaux** pour les institutions représentatives du personnel face aux licenciements, et entrer de plein pied dans la **transition**

énergétique.

- Pour réduire les inégalités, il faut **augmenter les salaires** dans le privé et dans la fonction publique, et **rehausser les minimas sociaux et les pensions.**

- Il faut renoncer aux **politiques de réduction des dépenses publiques** qui ne font qu'affaiblir le tissu social et les droits de tous ceux et celles qui vivent et travaillent.

Solidaires propose de construire avec toutes les organisations qui le souhaitent, à partir des mobilisations sectorielles et des intersyndicales locales une riposte plus générale. Les moyens existent : mobilisations intersyndicales dans le commerce avec une nouvelle journée de mobilisation le 26 janvier, dans la santé, sur les prud'hommes. Et dans plusieurs régions, des intersyndicales locales interviennent en soutien aux luttes.

Belgique, Grèce... Les exemples ne manquent pas en Europe où les politiques de ce type et leurs résultats désastreux provoquent des mobilisations massives et où s'expriment les recherches d'alternatives.

**Le syndicalisme doit prendre ses responsabilités
2015 sera ce que nous en ferons...**

le 6 janvier 2015

Valls vient d'annoncer "trois ans de sacrifices pour redresser la France". Il promet une croissance, toujours invisible, et une politique déjà à l'œuvre depuis de nombreux mois : l'augmentation de la compétitivité des entreprises et la baisse des dépenses publiques.

Or, cette politique libérale nous détourne des solutions directes aux véritables problèmes que sont : le creusement des inégalités, l'augmentation continue du chômage, l'accroissement de la misère sociale, les atteintes environnementales...

La coupe est pleine !

La loi dite Macron, dont le contenu est étudié à l'Assemblée en ce début d'année, montre comment les politiques dites de compétitivité s'en prennent directement aux conditions de travail et de vie des salarié-es. Pour les salarié-es c'est la perspective de changements importants.

- **Travail du dimanche et de nuit** : Avec l'augmentation du nombre des dimanches travaillés sans dérogation, l'extension des zones permettant une ouverture sans demande spécifique. Aujourd'hui, il y a promesse de compensation et de recours au volontariat. Mais nous savons que le chantage à l'embauche peut créer des "volontaires" contraints et que plus le travail sera généralisé la nuit et le dimanche moins il sera compensé.

Nous savons aussi que les femmes, encore fortement soumises aux contraintes du travail à la maison, sont aussi celles qui sont majoritaires dans les emplois du commerce.

- **La réforme des prud'hommes** pourrait amener une remise en cause du paritarisme dans le traitement des litiges au nom de la volonté de réduire les délais, ce qui veut dire la mise en cause de la place des représentantes des salarié-es pour juger les conflits du travail.

- De nouvelles attaques contre l'indépendance de **l'inspection du travail** et la **dépénalisation des infractions patronales** : la suppression du délit d'entrave (qui oblige les patrons à respecter les procédures de consultation des syndicats en matière de restructurations des entreprises) est un symbole d'impunité fort envoyé au patronat. De plus, de nouvelles dispositions vont lui permettre de choisir plus facilement quel-les salarié-es licencier pour motif économique, de limiter les reclassements possibles et de restreindre les moyens qu'il doit mettre en œuvre dans les "plans de sauvegarde de l'emploi" (ex plans sociaux).

Initialement dans la loi Macron, une autre négociation suivie d'une loi visera **la représentation des salarié-es dans les entreprises**. Le gouvernement avec le patronat veut remettre en cause le droit de s'organiser et de défendre les intérêts des salarié-es dans les entreprises en particulier dans les plus petites.

144 bd de la Villette
75019 Paris

contact@solidaires.org
www.solidaires.org

tel : 01 58 39 30 20
fax 01 43 67 62 14



- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Matériel militant national >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/2015-agir-tous-et-toutes-ensemble>

